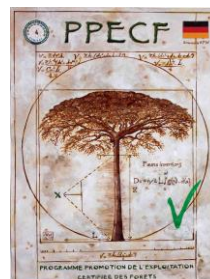


PROGRAMME « PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE DES FORETS »

Formulaire de demande de Co-financement
A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

| | |
|---------------------------------|--|
| Nom de l'organisation / société | ATIBT |
| Nom du contact | Patrick Martin |
| Adresse | Jardin Tropical 45 bis, Avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne, France |
| Téléphone | 01 43 94 72 69 |
| Fax : | 01 43 94 72 09 |
| E-mail : | patrick.martin@atibt.org |

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Formation des douaniers camerounais sur la certification, les niveaux de transformation, le classement, le mesurage et la reconnaissance des produits en bois.

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Association loi 1901

4. EMLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

| PAYS | REGION / PROVINCE | NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires) |
|-----------------|-------------------|--|
| <i>Cameroun</i> | | |

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

| | | | | |
|---------------------|----------|---------------|----|------------|
| Date début | Date fin | Du 01/06/2019 | au | 01/09/2019 |
| Durée | 5 jours | | | |
| Budget estimé | 10 000 € | | | |
| Financement demandé | 7 500 € | | | |

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

Le contrôle douanier des produits en bois nécessite des connaissances sur le matériau et la filière bois qui font malheureusement bien souvent défaut. Les professionnels sont très souvent confrontés à des blocages et des retards administratifs causés par ce manque de connaissance et doivent régulièrement démontrer, par des courriers ou des documents techniques, la régularité de la situation. Les bois certifiés sont malheureusement trop souvent en proie d'un excès de zèle administratif. Il s'agit d'un véritable frein au commerce des bois légaux, qui peut être remédié par une formation permettant une mise à niveau.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

L'ATIBT dispense depuis 1960 des formations de base sur les produits en bois (sciages, grumes, avivés, placage...) son identification, sa caractérisation, sa qualification, sa quantification et son commerce avec une évaluation par examen ouvrant à une qualification (non diplômante) au titre de « classeurs ATIBT ». Ces connaissances (ou ne serait-ce que les notions) devraient être maîtrisées par tous les douaniers ayant à contrôler le bois.

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Une formation analogue auprès des douaniers a été dispensée en 2018 auprès des Douanes gabonaises du port sec de Lastourville. Les professionnels souhaitent étendre ce type de démarche.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

Cette intervention vise une mise à niveau par une formation des douaniers camerounais en charge du contrôle des produits en bois. Programme de la formation :

- Rappels généraux sur le matériau bois : sa création dans l'arbre, sa constitution et les conséquences sur son anatomie et ses propriétés
- Les constituants anatomiques du bois initiation et l'utilisation de la loupe
- Anatomie et reconnaissance des bois
- Les certifications et diligence raisonnée, les documents de preuve
- Les défauts du bois – Les règles de cubage et classement
- Les produits et niveaux de transformation
- Les règles de cubage et classement
- Application sur le terrain

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Les bénéficiaires de cette intervention sont les douanes camerounaises.

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

Ces connaissances doivent faciliter le commerce des bois certifiés en réduisant contraintes : blocages, explications et/ou retards.

12. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPEFC ? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

Ce projet répond aux attentes de l'axe stratégique III du programme du PPECF : Les connaissances et la perception de l'exploitation industrielle dans le bassin du Congo sont améliorées ; ACTION 3.4 : Appui au marketing des bois tropicaux en Europe mais également dans le bassin du Congo.

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 MOTS MAXIMUM)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

Cette intervention vise à réduire les contraintes administratives du commerce des bois légaux.